

III. — *Un Soldat de Frontenac, devenu Récollet,*

Par M. L'ABBÉ GOSSELIN, docteur-ès-lettres.

*Pour un
trivial*

(Lu le 19 mai 1896.)

Le bibliothécaire de l'université Laval, M^{re} Hamel, recevait, il y a quelques mois, d'un de ses correspondants de France¹ une note tirée des papiers de M. Grandet, troisième supérieur du séminaire d'Angers, au sujet d'un jeune homme, qui, après avoir étudié dans ce séminaire, vint au Canada vers la fin du dix-septième siècle. Cette note expliquait dans quelles circonstances il avait quitté la France; et l'on voulait savoir ce qu'il était devenu au Canada.

Il y a du piquant dans les aventures du jeune Angevin; et comme le nom de Frontenac et celui du séminaire de Québec s'y trouvent mêlés incidemment, nous avons cru qu'il ne serait pas indigne de la Société royale d'en honorer le souvenir.

Voici les faits :

Joseph Deniau avait terminé ses études classiques, et faisait son grand séminaire. C'était à l'époque où le séminaire d'Angers, fondé en 1659, et demeuré longtemps en souffrance par suite des dispositions peu bienveillantes et des tendances jansénistes de l'évêque diocésain, Henri Arnauld, frère du fameux Arnauld, était entré, sous la direction de M. Grandet, de Saint-Sulpice, dans une ère de paix et de prospérité. M^{re} Arnauld était mort le 8 juin 1692, après quarante-trois ans d'épiscopat,² et avait été remplacé par Michel le Peletier, frère du pieux Claude le Peletier de Souci, qui a été proposé comme modèle à la jeunesse chrétienne.³ M. Tronson signa à Paris, le 19 avril 1695, l'acte d'union du séminaire d'Angers avec Saint-Sulpice.⁴

Faire son grand séminaire n'était pas du tout, à l'époque dont nous parlons, ce que c'est aujourd'hui. On ne demandait encore de ceux qui aspiraient au sacerdoce que trois mois de préparation dans une institution ecclésiastique pour chacun des ordres sacrés. C'était donc en tout neuf mois de grand séminaire que l'on exigeait. En dehors de ces neuf mois, il était loisible aux jeunes clercs qui faisaient à Angers leurs études philosophiques et théologiques, de se loger soit dans des familles, soit dans de simples auberges, soit dans quelque maison ecclésiastique ou religieuse;

¹ M. l'abbé François Uzureau, professeur à l'école Saint-Aubin d'Angers.

² Il avait pris possession du siège épiscopal d'Angers le 15 novembre 1650. Son successeur prit possession le 10 janvier 1693.

³ *Modèle des jeunes Gens*, par l'abbé Proyart.

⁴ *Revue des Sciences ecclésiastiques*, n° 429, *Les Origines du Séminaire d'Angers*, par Gilbert Cussac.